

CONSEIL DE DIRECTION

RELEVÉ DE DÉCISIONS DE LA SÉANCE DU 26 JUIN 2006

Le Conseil de Direction, réuni le lundi 26 juin 2006 à 8h30 en salle François-Goguel,

- a adopté à l'unanimité moins 4 voix la résolution permettant la participation de l'IEP de Paris au réseau thématique de recherche avancée "Nouveaux modes de régulation : convergence des sciences sociales et expérimentales" en tant que membre fondateur ;
- a adopté à l'unanimité moins 2 voix les trois résolutions modifiant l'organisation du tronc commun ;
- a voté à l'unanimité l'introduction du chinois classique (mandarin) parmi les langues proposées aux examens d'entrée en 1^{ère} et 2^{ème} année de 1^{er} cycle et en 1^{ère} année du diplôme de l'IEP de Paris ;
- a adopté à l'unanimité moins 4 voix la convention de partenariat entre Sciences Po et l'École nationale supérieure des Télécommunications ;
- a adopté à l'unanimité le procès-verbal provisoire de la séance du 22 mai 2006.